



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1<sup>er</sup> mars 2023

## Remise du rapport « maintenir un maillage vétérinaire au service de l'élevage et de la santé publique » au ministre de l'agriculture :

Les organisations professionnelles vétérinaires et agricoles appellent à capitaliser sur les travaux réalisés dans le cadre l'AMI, pour engager des actions concrètes et à mettre en place une surveillance active des tensions sur le maillage vétérinaire afin d'anticiper les difficultés sur l'ensemble du territoire national. Chambres d'agriculture France, la FNSEA, GDS France, l'Ordre des vétérinaires, la SNGTV et le SNVEL ont remis le 22 février un rapport au ministre de l'Agriculture :

### « Maintenir un maillage vétérinaire au service de l'élevage et de la santé publique »

Ce rapport présente la synthèse des travaux de diagnostics de 11 territoires pilotes réalisés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé début 2022 avec le soutien du ministère de l'agriculture, ainsi qu'un certain nombre de solutions existantes ou à créer qu'il conviendra d'adapter au cas par cas aux caractéristiques de chaque territoire.

Les travaux menés dans les territoires pilotes ont permis de définir un cadre méthodologique efficace et de créer une boîte à outils mis à disposition de l'ensemble des territoires pour les aider à mener leur propre diagnostic et les encourager à entamer une veille active du maillage vétérinaire pour anticiper les difficultés.

Afin de piloter, de coordonner les actions et de mener à bien cette surveillance du maillage vétérinaire par les territoires et dans l'objectif de pouvoir intervenir précocement en cas de signes de fragilisation, les organisations professionnelles vétérinaires et agricoles appellent de leurs vœux la création d'une gouvernance adaptée à cette démarche prospective par la création des structures de soutien suivantes :

- **Un comité de pilotage national** composé des OPA, OPV, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales qui assurera le suivi des actions entreprises dans les territoires, mettra à disposition des différents acteurs le cadrage méthodologique et les ressources documentaires issus des travaux « diagnostics et plans d'action territoriaux ». Il aura pour mission de consolider la surveillance de l'état du maillage vétérinaire et pourra formuler des propositions à destination des décideurs publics.
- **Un réseau d'appui et de veille départemental** dont l'interaction avec le comité de pilotage national sera assuré par le réseau des Chambres d'agriculture départementales. Ce réseau aura pour mission de veiller à la diffusion de l'information et de faire la promotion des initiatives déjà déployées dans les territoires pilotes aux territoires qui souhaiteraient lancer leur propre projet de diagnostic.
- **Des cellules opérationnelles territoriales**, constituées d'acteurs locaux qui cherchent ensemble à mettre en place des actions pour maintenir durablement le maillage territorial vétérinaire, en lien avec le réseau d'appui et de veille départemental et/ou le comité de pilotage national.



Les signataires du rapport souhaitent souligner que son contenu ne clôt pas la réflexion et le débat sur le maillage vétérinaire bien au contraire, mais que les perspectives qui y sont dessinées doivent permettre à chaque territoire de s'informer de la possibilité de créer une entité complémentaire afin de réaliser leur diagnostic, d'anticiper leurs besoins et de mettre en œuvre des solutions adaptées pour un maintien durable du maillage dans les territoires.

Ressources :

[Accéder au rapport](#) et aux ressources qui le complètent.

Contact Presse : Anne Laboulais – Conseil national de l'Ordre des vétérinaires

01 85 09 37 00

[anne.laboulais@ordre.veterinaire.fr](mailto:anne.laboulais@ordre.veterinaire.fr)